

Après le 5 novembre, la CGT des services publics appelle les retraité·es à la manifestation les 17 et 19 novembre 2026

LE 17 ET LE 19 NOVEMBRE, TOUT.E.S EN GRÈVE !

Nous étions près de 1,6 million en grève et dans les manifestations : un nouveau cap franchi pour gagner sur nos revendications !

Le 5 novembre, pour la huitième fois depuis le 29 septembre, une puissante vague de mobilisation a déferlé dans tout le pays, un niveau inégalé depuis la lutte contre la réforme des retraites de 2023, plus de 250 manifestations et rassemblements étaient programmés avec près de 1573 000 manifestant·es sur l'ensemble du territoire.

Les grèves ont été fortes dans de nombreux secteurs : les cheminots, la métallurgie, l'agro-alimentaire, le verre-céramique, la construction, le commerce et les services, les industries chimiques, les organismes sociaux, les ports et docks, les activités postales et de télécommunication, les transports ; des centaines de milliers d'agent·es des trois versants de la Fonction publique mobilisé·es, et bien d'autres étaient en grève pour dénoncer la vie chère, le manque de moyens des services publics et le racisme.

Dans la continuité des grèves du mouvement des lycéen·nes et étudiant·es, des manifestations du samedi contre la vie chère, et des centaines de grèves dans les entreprises et services durant cet automne, la journée du 19 novembre des retraité·es doit marquer un nouveau temps fort d'expression revendicative.

Le pays traverse une crise profonde qui plonge ses racines dans la situation sociale dégradée de la majorité de la population : vie chère, salaires et pensions en berne, précarité, services publics mis à la diète, absence de perspectives pour les jeunes.

Nous sommes à un moment décisif qui nécessite de passer un nouveau cap dans la mobilisation.

Le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS 2027) : une charge antisociale contre les retraité·es. L'interruption des débats sur le PLF laisse place à l'examen d'un PLFSS profondément antisocial. Le texte prévoit la sous-indexation ou le gel des pensions de retraite au-delà de 1 260 euros, selon des seuils fixés par décret. 67 % des retraité·es sont concerné·es, alors que leurs pensions ont déjà baissé de 6,5 % depuis 1999 et que le taux de pauvreté ne cesse d'augmenter, passant de 7 % en 2017 à 10,6 % en 2024. Concrètement, cela peut signifier 1 000 à 2 000 € de perte de revenu pour un couple de retraité·es dans la moyenne.

Agirc-Arrco : le patronat provoque l'affrontement avec les retraité·es
Alors que l'inflation est officiellement à 2 % (chiffre sous-évalué par rapport à la réalité), l'évolution des salaires (en berne) à 1,9 %, le patronat s'est arc-bouté sur une proposition indigne à 1,2 % pour aboutir à 1,4 % de revalorisation des pensions complémentaires, avec une nouvelle punition pour les retraité·es actuel·les et futur·es.

Concernant la CNRACL, le gouvernement laisse sa situation financière se dégrader davantage avec pour intention encore non avouée de laisser mourir le régime de retraite des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers.
Ces mobilisations ont obligé le gouvernement à ouvrir une conférence sociale lundi 9 novembre, réunissant l'ensemble des organisations syndicales, les annonces faites sont très loin de répondre à l'urgence sociale.

Quelques euros supplémentaires sur le SMIC ne suffiront pas à éteindre la colère.

Mobilisons-nous les 17 et 19 novembre pour exiger :

- L'abandon de toutes les mesures régressives contenues dans le PLFSS et le PLF 2027 ;
- La revalorisation immédiate de 10 % de toutes les pensions (base et complémentaires) ;
- Pas de salaires ni de pensions en dessous du salaire minimum fixé à 2 000 euros mensuels ;
- 10 % d'augmentation immédiate ;
- 300 euros immédiats de rattrapage de perte du pouvoir d'achat ;
- Le maintien et le développement des services publics de proximité sur tout le territoire ;
- Le maintien de l'abattement fiscal de 10 % ;
- L'abandon du doublement des franchises médicales ;
- L'abrogation de la réforme des retraites de 2023 et le retour à la retraite à 60 ans ;
- Le maintien et la pérennisation de la CNRACL ;
- Pour le Fonds d'action sociale de la CNRACL, nous exigeons que la cotisation de 0,8 % soit intégralement allouée au budget du FAS, face à la précarité croissante des retraité·es affilié·es à la CNRACL.

Les 17 et 19 novembre 2026, la mobilisation doit être à la hauteur des attaques et, pour satisfaire nos revendications, nous appelons les retraité·es à rejoindre massivement les mobilisations du 17 novembre en territoire et du 19 novembre à Paris.

JE VOTE CGT, JE ME SYNDIQUE À LA CGT

Nom :.....**Prénom :**.....
Adresse :.....
.....
Code postal :.....**Ville :**.....
Tél :.....
Courriel :.....

Tampon du syndicat

FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX, VOTEZ CGT!

12/11/2026 | NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE